



Bulletin d'information
de la Mairie d'Embrun

PRINTEMPS 2022 - N°60



Au Cœur d'Embrun



VIVRE ENSEMBLE !

AUJOURD'HUI

ET DEMAIN

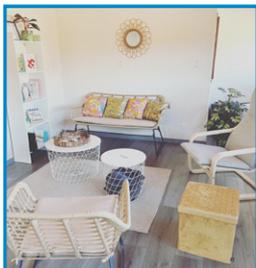
**DE TOUT
UN PEU !**

DÉCOUVREZ LES NOUVEAUX COMMERCES D'EMBRUN

La création de nouveaux commerces est le signe de la vitalité d'un territoire ; elle favorise la qualité de vie au quotidien des Embrunaises et des Embrumais, et développe son attractivité pour les excursionnistes et les touristes. Sur ce numéro d'Au Cœur d'Embrun, nous portons un regard sur des commerces récemment créés. Bienvenue à eux !

*Ouvert
ce printemps*

L'ECRIN DES FAMILLES (COMME SUR UN NOUAGE)



Ateliers parents-enfants.

L'écrin des familles est né de la rencontre de deux personnes, Tiffany, monitrice de portage et de massage bébé, et Pauline, éducatrice de jeunes enfants. Lieu ressource pour les familles, de la grossesse jusqu'aux 3 ans de l'enfant, les familles peuvent y retrouver des ateliers parents enfants (massage bébé, portage, ateliers créatifs, motricité libre), des temps d'échanges entre parents, des groupes de parole, des accueils café et jeux libres, de l'accompagnement individuel, des soins pour les femmes enceintes, etc.

OÙ TROUVER CE LOCAL ?

Local ZA Entraigues 2. - 05200 Embrun
lecrindesfamilles@gmail.com
06 72 58 57 43

*Ouvert
l'hiver dernier*

LA TRIBU



Bienvenue à «LA TRIBU», family store & salon de thé! Cette jolie boutique dans la rue piétonne saura ravir petits et grands : mode, accessoires, déco, art de vivre, kids, jouets... et profitez également de l'espace salon de thé intérieur/extérieur ! Ouvert du mardi au samedi de 10h à 18h.

OÙ TROUVER CE LOCAL ?

71 rue de la liberté - 05200 Embrun
06 26 06 65 05

*Ouvert
à l'automne
2021*

LA FRIPERIE DES PETITS



La Friperie des Petits, quelle bonne idée !

Découvrez cette nouvelle boutique en centre-ville d'Embrun qui vous permet d'acheter des vêtements de seconde main pour les enfants de 0 à 14 ans. Mais aussi des accessoires : chaussures, bonnets, casquettes, gigoteuses, déguisements, écharpes, gants. Rachat de vêtements possible en échange de bons d'achat.

Charlène vous accueille :

› Du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30, et de 15h à 18h30

› Le samedi de 9h30 à 18h30

OÙ TROUVER CE LOCAL ?

95 rue de la liberté - 05200 Embrun
06 30 95 34 56

LA PAUSE CANINE



Osez une visite au nouveau salon de toilettage pour chiens « La pause canine », ouvert depuis le 4 novembre. Offrez une pause de qualité à vos amis à 4 pattes, avec une professionnelle à l'écoute des besoins de votre chien. Laurie vous accueille du mardi au samedi de 9h à 17h.

OÙ TROUVER CE LOCAL ?

104 rue de la Liberté - 05200 Embrun
Sur rdv au 06 64 54 32 93

RESO'NANS



Le plaisir d'une nouvelle boutique «Réso'Nans», ouverte depuis début juillet et inaugurée en octobre 2021. Sarah vous propose des séances d'endermologie et de pressothérapie. Mais il y a aussi des séances de coaching sportif et des séances avec une psychologue. D'autres packages complémentaires sur demande.

Un suivi du corps, de l'esprit qui permet de garder sa motivation intacte.

N'hésitez pas à lui demander plus d'informations.

OÙ TROUVER CE LOCAL ?

Rue de la Liberté - 05200 Embrun
06 75 50 72 14

P2

› DE TOUT UN PEU !

P3

› ÉDITO

P4-5

› LE BUDGET DE LA VILLE
› LES NOUVEAUX CHALETS
DU CAMPING

P6-7-8

› LA BELOTTE, REUNION PUBLIQUE
› RESTAURATION DE LA CATHÉDRALE
› L'ARCHEVÊCHÉ, PÔLE CULTUREL
› UN PUMPTRACK À EMBRUN
› LA VIDÉO PROTECTION

P9

› L'AGRICULTURE À EMBRUN
› EMBRUN VILLE PROPRE

P10

› NOUVEAU SITE INTERNET
› APPLICATION MOBILE GRATUITE

P11

› LA PÊCHE, ENCORE ET TOUJOURS
› EMBRUN, VILLE VÉLO

P12

› LES ATELIERS DU CCAS
› LES 12/17 ANS
AU CŒUR DES ANIMATIONS

P13

› EMBRUN : LE SENS DE LA FÊTE
› LE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

P14

› ÉTAT CIVIL
› INFOS PRATIQUE

P15

› PAROLES DONNEES

P16

› FESTIVAL SCÈNES OUVERTES
DE DANSES

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Chantal EYMEOD

RÉDACTION : SMS

PHOTOS : Ville d'Embrun, SMS, Fédération de
Pêche - L. Laurenti - Office de Tourisme d'Embrun

CONCEPTION : Caly Graff Embrun

IMPRESSION : Recto Verso Embrun

5400 exemplaires sur papier issu de forêts gérées
durablement.



**CHÈRES EMBRUNAISES,
CHERS EMBRUNAIS,
VIVRE ENSEMBLE
AUJOURD'HUI
ET DEMAIN**

Le premier semestre de l'année se déroule au rythme d'une actualité qui implique chacun d'entre nous, impactant notre quotidien. Entre la crise sanitaire qui perdure, la guerre en Ukraine avec son lot d'inquiétudes et de répercussions sur nos territoires, les élections présidentielles et bientôt les élections législatives sont au centre des préoccupations de beaucoup.

La démocratie, l'expression de chacune et chacun par le vote sont une richesse de notre modèle républicain. Je remercie toutes celles et tous ceux qui se sont impliqués dans le débat public et qui sont allés voter, quels que soient leurs choix, exprimant ainsi une volonté de construire ensemble l'avenir. J'incite par ailleurs fortement les abstentionnistes à eux-aussi prendre leur part lors des prochains scrutins à cette magnifique conquête que représentent ces élections libres, faites par des citoyens pour les citoyens afin de choisir la voie qui leur semble la meilleure. Ils ne doivent pas laisser d'autres décider à leur place.

A Embrun, cette vie démocratique, la volonté de « faire et décider ensemble » est une priorité et une réalité que je m'emploie à faire vivre jour après jour : rencontres citoyennes, réunions d'information, rendez-vous en mairie avec tous ceux qui le sollicitent, et mêmes échanges spontanés au hasard de nos rencontres en ville. Je suis avec toutes les Embrunaises et les Embrunais. Désormais une application mobile (disponible sur smartphone) très facile d'utilisation facilite aussi ce dialogue et nous permet de recueillir vos avis et suggestions pour le bien-vivre dans notre commune.

Je remercie chaleureusement toutes les Embrunaises et les Embrunais qui, grâce à leur implication dans la vie associative locale, grâce à leur dévouement, leur bienveillance participent à ce « bien vivre ensemble à Embrun » auquel je suis fortement attachée.

C'est ensemble, aujourd'hui, que nous construirons demain !

Et j'espère pour le meilleur !

CHANTAL EYMEOD
Maire d'Embrun

Chantal Eymeoud

TOUT SAVOIR SUR LE BUDGET DE LA VILLE D'EMBRUN EN 2022

RETOUR SUR 2021 :

L'année 2021 s'est inscrite dans le contexte de crise sanitaire, qui a induit de fortes contraintes pour toutes et tous, la commune ayant assuré la continuité de tous les services dans le respect des protocoles en vigueur. Pour ne retenir que les principaux chantiers de 2021, on citera les actions menées pour la transition écologique avec l'aménagement des pistes cyclables, pour l'amélioration des équipements publics avec le toit du gymnase du plan d'eau, pour la préservation et la mise en valeur du patrimoine avec les fouilles archéologiques de l'Archevêché, pour le développement économique avec le recrutement d'un manager de ville, et pour l'aménagement du territoire et du logement avec les projets de façades.

QUELQUES CHIFFRES DE 2021 :

Dépenses d'investissement : 3 489 884 €
 Recettes d'investissement : 3 550 000 €, dont 1 185 432 € de subventions d'équipement
 Résultat 2021 : + 60 116 €
 Dépenses de fonctionnement : 7 782 699 €
 Recettes de fonctionnement : 9 241 953 €
 Résultat de l'exercice : 1 459 254 €

Le budget de la ville d'Embrun s'établit selon un processus très formel, imposé à toutes les collectivités par la loi : un débat d'orientation budgétaire (tenu le 15 février 2022), puis une présentation et un vote lors d'un conseil municipal (tenu le 24 mars 2022) qui permet tout à la fois de valider le compte de l'année précédente, dit compte administratif, et le budget prévisionnel de l'année à venir, dénommé budget primitif. Pour comprendre le budget d'une ville, il faut distinguer deux sections complémentaires : d'une part le budget « dépenses et recettes de fonctionnement », qui ne peut pas être en déficit et ne peut pas se financer par l'emprunt, et d'autre part le budget « dépenses et recettes d'investissement » qui lui peut être abondé par des subventions et des emprunts.

LE BUDGET 2022 DANS LES GRANDES LIGNES :



**CHANTAL
EYMEOD,
Maire d'Embrun :**

« Ce premier budget de 2022, est construit avec comme base le maintien des diverses dotations de l'État, une estimation de l'inflation à 3 %, et bien sûr le large soutien en subvention de nos partenaires. Tous les projets d'investissements de la commune sont largement subventionnés avec des taux moyens à 70 %, et jusqu'à 100 % pour les monuments historiques. Les priorités de ce budget vont à notre politique sociale avec un solide soutien financier au CCAS, mais aussi un soutien très fort aux associations qui s'élève à plus d'un million d'euros par an, en valorisant l'hébergement mis à disposition et les subventions directes. Je retiens également les travaux pour le glissement de terrain de la Bellotte, la poursuite de la requalification du plan d'eau, celle du schéma cyclable, et le projet d'aménagement de Chauveton qui continue ses avancées. Et nous avons fait le choix de ne pas augmenter les taux locaux d'imposition pour le foncier bâti et non bâti ! »

LES GRANDES ORIENTATIONS DU BUDGET 2022 :

- › Maintenir un service public local de qualité, tout en rationalisant et en mutualisant les moyens municipaux.
- › Maintenir un haut niveau d'aide au CCAS pour développer les opérations en direction des familles, de la population des plus jeunes aux plus âgés, et des plus fragiles.

BUDGET 2022



UN PLAN D'EAU REMIS À NEUF, ET UN CAMPING MUNICIPAL EN PLEINE FORME !

- › Continuer à soutenir les associations locales qui dynamisent notre cité.
- › Rester attentif au bien vivre de la population embrunaise, à la qualité du lien social.
- › Réaliser un programme de travaux visant à renforcer l'attractivité d'Embrun.
- › Poursuivre l'amélioration du plan d'eau, véritable lieu de vie et d'oxygénation.
- › Continuer le fort engagement de la collectivité dans le domaine de la transition écologique, climatique et valoriser la biodiversité.
- › Poursuivre les études et travaux visant à traiter le glissement de terrain de la Bellotte.

LES PRINCIPAUX CHIFFRES DU BUDGET 2022 :

Les dépenses de fonctionnement : 9 869 818 €
 Recettes de fonctionnement prévisionnelles : 10 165 460 €
 Les dépenses d'investissement : 9 748 665 €
 Recettes d'investissement prévisionnelles : 9 748 665 €

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN 2022 :

Travaux de la Bellotte : 1 050 000 €
 Chantier de la cathédrale : 915 000 €
 Chantier du pôle culturel : 1 000 000 €
 Travaux sur la voirie communale : 686 000 €
 Aménagement du bureau du service des impôts : 450 000 €
 Achat d'une nouvelle balayeuse 200 000 €
 Travaux de requalification du plan d'eau : 360 000 €
 Création d'un Pump Track : 180 000 €
 Mise en place de la vidéo surveillance 180 000 €



À SAVOIR :

- › A ce jour, le montant du coût total du Pôle Culturel s'élève 8 990 000 € et les travaux de la cathédrale, façade ouest en cours, se monteront au final à 3 771 633 €. Ces coûts sont échelonnés sur plusieurs années et sont très majoritairement subventionnés.
- › La ville d'Embrun fait état d'un encours de la dette à 7 751 334 € pour 2022. Sa capacité de remboursement à moins de 5 ans, la place en dessous du ratio de la strate pour les villes équivalentes. Un bon résultat.

Le Plan d'Eau d'Embrun est le site aquatique le plus fréquenté des Hautes-Alpes pendant l'été : espaces nautiques, baignades surveillées en juillet-août, douches, commerces, bars, restaurants, mini-golf, parcours de santé, centre aquatique Aqua Park, tennis, gymnase... C'est le paradis des sports nautiques : voile, planche à voile, promenade en bateau, aviron, kayak, natation en eau libre... Actuellement le Plan d'Eau bénéficie d'une remise à neuf progressive pour rester attractif. En 2021, ce furent le ponton du Cercle Nautique Alpin, les aires de jeux pour enfants et la station de lavage vélo qui ont été valorisés. De nouvelles cabines de plage et des couloirs de nage spécifiques ont facilité la pratique de la baignade. Au cours du mois de mars, les algues indésirables du port ont été traitées de façon naturelle (chaulage), sans conséquence pour la faune aquatique. En 2022, les sanitaires seront rénovés, le parking sera requalifié, et un Pumptrack sera installé. Le camping municipal complète parfaitement ce dispositif d'accueil : il dispose de son propre budget. En 2021, ses recettes de fonctionnement sont en hausse (585 203 €) pour 467 696 € de dépenses, soit un résultat positif de 117 506 €. En investissement, il totalisait 218 846 € de recettes pour 201 596 € de dépenses, soit un résultat positif de 17 249 €. Le solde positif du camping en 2021 est donc de 134 755 €. Pour 2022, le budget fonctionnement du camping est prévu en recettes et dépenses à 589 826 €, et en recettes et dépenses d'investissement à 314 608 €.



DENIS GRAS,
 Conseiller Municipal délégué à
 l'aménagement du plan d'eau,
 à l'entretien du plan d'eau et au
 camping municipal :

« La saison 2021 a été exceptionnelle avec un chiffre d'affaires supérieur de 10% au plus fort CA réalisé depuis sa création. **En 2022, avant l'été, il est prévu l'installation de trois nouveaux chalets de sept places, munis de trois chambres avec deux salles de bains, une offre plus qualitative, pour un investissement tout compris de 176 000 € (achats, travaux d'installation, et mobilier compris). Ils seront opérationnels début juin : ainsi nous pourrions encore élargir notre offre et accueillir plus de clientèle, en la diversifiant avec des clientèles plus exigeantes.** »



LES TRAVAUX
ENTREPRIS
À L'AUTOMNE
2021 :

LES TRAVAUX CONTINUENT SUR LE GLISSEMENT DE TERRAIN DANS LE QUARTIER DE LA BELLOTTE

Les phases de travaux et d'études s'enchaînent sur le quartier de la Bellotte, prenant la pleine mesure de ce phénomène géologique évolutif avancé. Le 2 mai dernier une réunion publique d'information a permis de faire le point sur l'état d'avancement de l'étude de modélisation hydrogéologique menée par Jean-Philippe Malet de l'Université de Strasbourg, et de présenter une synthèse des travaux réalisés en 2021, ainsi que les derniers relevés des Géocubes.

On le rappelle, le glissement est provoqué par la circulation des eaux en grande profondeur. A partir de ce constat, il a été réalisé des travaux d'étanchéisation du torrent de la Belotte et du canal du Périmètre qui traversent tous deux ce glissement. Il s'agit désormais de se focaliser sur une deuxième tranche de travaux consistant en la récupération d'un maximum d'arrivées d'eau sous Caléryère, là où le torrent de la Bellotte collecte beaucoup de sources ou d'eaux de surface qui peuvent ensuite s'infiltrer. Le chemin de Caléryère est situé sur la partie amont du glissement, juste en aval de la niche d'arrachement ancienne. Le réseau d'eau pluviale longeant le chemin était défectueux et présentait plusieurs discontinuités. De plus, des zones humides situées à l'amont du chemin constituaient des points d'infiltration préférentiels.

Ils ont consisté d'abord à remplacer la canalisation en béton par des buses dites « PEHD » pouvant supporter des mouvements du terrain. Ensuite il a fallu procéder au renouvellement des regards et aux raccordements des différentes arrivées d'eau rencontrées. Enfin, une nouvelle buse béton située sous la route de Caléryère permettant la traversée du torrent a été installée. L'ensemble de la canalisation a été insérée dans un drain de récupération des eaux d'infiltration à 2 m de profondeur. Ce drain a permis d'intercepter d'anciens drains agricoles en cailloux orientés perpendiculairement à la pente et de collecter les eaux y circulant. En parallèle, le torrent de la Bellotte a été déplacé ponctuellement sur la partie immédiatement à l'amont de la route, et étanchéifié sur le même principe que les travaux réalisés en 2020, afin de ne plus circuler en point haut et de limiter les infiltrations.



CHRISTIAN PARPILLON,
adjoint au maire
délégué aux travaux
et à l'urbanisme :

« La commune d'Embrun est fortement mobilisée. Le glissement a été équipé par un dispositif de suivi constitué par un réseau de 20 GPS enregistrant les mouvements. Ces outils sécurisent les riverains, et nous renseignent précisément sur les zones en mouvement et selon quelle intensité. Les résultats de ces mesures seront bientôt communiqués et disponibles sur le site de la commune. Ce qui s'est passé à la Bellotte est un phénomène peu courant. Il est difficile à maîtriser, les solutions pour y remédier nécessitent une longue période de mise en œuvre, avec les meilleures options techniques choisies. »



LA RESTAURATION DE LA CATHÉDRALE NOTRE-DAME-DU-RÉAL D'EMBRUN

Les travaux sur la Cathédrale ont débuté début avril, avec trois phases de huit mois qui seront interrompues par les quatre mois d'hiver chaque année. La durée des travaux va donc s'échelonner sur 3 ans. Ces travaux suivent une philosophie de restauration, consistant à privilégier la conservation à la réfection, à chaque fois que l'état sanitaire des ouvrages le permet. Sur la Cathédrale, il est mis en œuvre un principe de remplacement des pierres trop dégradées pour être conservées et un élargissement de la palette des modes d'intervention pour conserver un maximum de pierres dans le monument. Par ailleurs, une étude approfondie des vitraux, et notamment de la grande rose des XV^e et XVI^e siècles, ainsi que du décor présent sur le tympan du portail, est également programmée. Les travaux porteront aussi sur les ouvrages annexes, tels que les grilles de protection, la menuiserie du portail et la descente d'évacuation des eaux.



JEHANNE MARROU,
adjointe chargée des
affaires culturelles et
du patrimoine :

« Ces travaux de restauration de la façade ouest de la cathédrale étaient plus que nécessaires avec le constat de l'état avancé de dégradation des pierres de parement. Les travaux sur 3 années permettront la restauration de l'élévation occidentale en partie basse, puis la restauration des 4 faces hautes du clocher et de la flèche, et enfin la restauration de la partie basse du clocher. »

LE SITE DE L'ARCHEVÊCHÉ DEVIENT LE PÔLE CULTUREL DE LA VILLE D'EMBRUN

Les fouilles de l'archevêché, préalables aux travaux de restauration globale du site, ont permis de dégager et de mettre en valeur les traces



successives des usages de ces bâtiments remaniés au fil du temps (archevêché, casernement militaire...). La réalisation du pôle culturel se poursuit, avec un programme attractif pour toutes et tous : ateliers pédagogiques, école de musique, médiathèque, bibliothèque, auditorium...

UN PUMPTRACK À EMBRUN OUVERT À TOUTES ET TOUS



Un pumptrack c'est quoi ? Un parcours en boucle fermée, constitué de plusieurs bosses consécutives et de virages relevés, qui permet de faire du vélo sans besoin de pédaler, en utilisant les reliefs de la piste pour pomper grâce à l'action des bras et des jambes. C'est un équipement très ludique et sans risque qui permet l'accès à la piste à de nombreux pratiquants de sports de glisse comme le skateboard, le roller, la trottinette, le bmx et autres... L'équipement sera en accès libre et accessible à tous les âges et à tous les niveaux.



FRANCK BERNARD-BRUNEL,
adjoint au maire
en charge des sports :

« Le pumptrack offre de nombreux avantages comme la multi-pratique avec l'accessibilité à tous pour une activité entre sport et jeu, le partage entre les générations ». Installé au plan d'eau d'Embrun sur un espace boisé en limite avec le Centre aquatique Aqua Viva, intégré au terrain et dépourvu de paliers, trous, tranchées, cet équipement pourra accueillir des événements. »

LA VIDÉO PROTECTION, POUR NOTRE SÉRÉNITÉ !

La délinquance et les incivilités augmentent en France et dans les villes de la taille d'Embrun. Avec près de 7 000 habitants, la ville d'Embrun voit sa population quintupler en été, avec une fréquentation touristique provenant de tout le territoire notamment les soirs et les jours de marchés (le mercredi et le samedi). Un tel afflux de personnes peut avoir des conséquences pour la tranquillité des biens et des personnes dans la commune.

De fait, nous constatons de plus en plus de problèmes d'incivilité et de délinquance lors de la période estivale. Ces incivilités et cette délinquance commencent aussi à se ressentir en dehors de la période d'afflux touristique. Pour pallier à ces problèmes, la commune d'Embrun a décidé de mettre en place un dispositif de surveillance avec le renforcement des équipements de la police municipale et l'installation de caméras de vidéo protection. Ce système de vidéo protection permettra surtout d'assurer plus généralement la sécurité des biens et des personnes évitant ainsi les dégradations, les vols de véhicules, les incivilités, les cambriolages, les vols par effraction, la protection des commerces et la sécurisation des zones à forte affluence. Il permettra aussi d'assurer une protection supplémentaire vis à vis des plus jeunes, en évitant les zones de racket ou de deal. Pour cela, le système de vidéo protection sera placé dans les zones où la délinquance et la réalisation de délits est la plus fréquente.



MARC AUDIER,
1^{er} adjoint chargé du budget, des finances, de la propreté de la ville, de la lutte contre les incivilités :

« La vidéo protection est un outil qui respecte la vie privée de chacun. C'est un point important ! En dehors des enquêtes pour faits avérés, personne ne regarde les images. En cas de délit, dans un local dédié et sécurisé, seul le personnel habilité a recours au visionnage pour identifier les auteurs des méfaits et faciliter leur résolution. Ce fonctionnement vertueux est avéré dans de nombreuses communes de France, et le taux de résolution des enquêtes en est de fait très largement augmenté. Cette capacité à résoudre les enquêtes contribue à lutter contre un sentiment d'impunité mal vécu par la population. En partenariat avec la gendarmerie d'Embrun, 6 emplacements d'implantations de plusieurs caméras ont été identifiés. Ces équipements seront installés dans les prochains mois. »



WIEBKE SILVE,
adjointe en charge des affaires scolaires :

« Jusqu'à présent aucune alarme n'a encore été signalée, ce qui veut dire que les mesures nécessaires sont bien appliquées. Chaque fois que les enfants quittent une classe ou une pièce, les fenêtres sont ouvertes. Depuis longtemps, la commune apporte beaucoup de soin au choix des produits d'entretien pour qu'ils soient de meilleure qualité, le moins toxiques possible, avec le moindre risque d'allergies pour les enfants. Les réflexes sont bien acquis, mais le souci d'améliorer la qualité de l'air dans les écoles est bien ancré à Embrun. En 2018, la commune avait commandé une étude sur la qualité de l'air dans les écoles avec un rapport détaillé sur chaque école en janvier 2019. » La qualité de l'air avait été estimée bonne et cette étude avait apporté une série de préconisations au nombre desquelles figurait déjà une ventilation régulière des locaux, le remplacement des produits identifiés comme étant les plus polluants par des produits plus écologiques, le choix de mobiliers peu émissifs, le stockage des produits émissifs dans un local pourvu d'un extracteur. Un plan d'action a été mis en oeuvre à l'échelle de chaque établissement pour faciliter l'application de ces recommandations. »

DU BON AIR POUR NOS ENFANTS

La commune d'Embrun a équipé l'ensemble de ses écoles maternelles et élémentaires d'une cinquantaine de capteurs de CO₂. Toutes les classes, tous les locaux fermés utilisés par les enfants, ainsi que les deux restaurants scolaires sont équipés.

Les capteurs, branchés sur une simple prise secteur, sont faciles à installer et à déplacer. Ce dispositif mesure en permanence la concentration de dioxyde de carbone dans l'air. Passé un certain seuil, un signal sonore et lumineux se déclenche et le personnel, les enseignants et les enfants savent qu'il faut aérer la pièce.

L'AGRICULTURE
À EMBRUN

**CHRISTIAN
GUENEAU,**
conseiller délégué
ruralité et agriculture :

« A Embrun, il y a une dizaine d'exploitations agricoles : des élevages bovins laitiers, des ovins pour la viande, du maraîchage, ainsi que l'engraissement de taurillons et l'élevage de génisses. La majeure partie de la forêt d'Embrun est gérée avec l'ONF. En 2021, 1 255 m³ de mélèzes ont été coupés et mis à la vente. La coupe en régie a permis de délivrer 90 stères de bois de chauffage (mélèze) en bord de route. Nous avons eu de très bons retours des affouagistes. Un effort particulier est apporté par la commune dans le cadre de la régénération du mélèze. Les travaux portent sur le reboisement (plantation) d'un parquet de régénération. En 2021, la surface concernée s'élevait à 3 ha, et en 2022, 1230 m³ sont prévus à la coupe. Cette gestion forestière est planifiée à 20 ans, programmant sur cette durée les coupes et le reboisement. »

LA POLITIQUE AGRICOLE DE LA COMMUNE D'EMBRUN CONCERNE TOUT L'ESPACE RURAL ET LES FORÊTS.

C'est par exemple la mise à disposition des alpages des Fontainiers et de l'Hivernet pour les bovins et les ovins du territoire, c'est aussi la mise en place par la commune des clôtures nécessaires pour protéger les plantations. Également à la charge de la commune, la politique d'entretien des chemins ruraux, avec un important travail réalisé en 2021, comme la réfection de deux chemins ruraux, celui du Pigeonnier et l'ancienne route de Caléryères, des travaux de Voirie des Barthelons et Muande de Bottero et sur le chemin communal sous le Roc. RTE a pris directement en charge la réhabilitation pendant l'été 2021 des chemins des Barthelons jusqu'à Valaude, dégradés lors des récents travaux. L'actuelle cabane sur l'alpage de l'Hivernet à 2200m d'altitude était très rustique. Pendant l'été 2021 sa réfection a été réalisée avec l'ajout d'une pièce supplémentaire pour améliorer le confort de vie des bergers sur ce site.

LA COMMUNE EST ATTENTIVE À L'ENTRETIEN DES CANAUX D'IRRIGATION

Le nombre moindre d'agriculteurs ne permettant pas toutes les interventions requises, le risque de débordements et de fuites est plus grand. En 2021, une partie du canal de l'Isclès s'est effondrée. Un travail de réfection est prévu ce printemps 2022. La commune assure par ailleurs un suivi attentif de la politique foncière agricole, en liaison avec la SAFER : chaque parcelle mise à la vente fait l'objet d'une étude d'opportunité de cette cession. Dernier volet de la politique agricole de la commune d'Embrun, la gestion quotidienne des jardins familiaux.



EMBRUN VILLE PROPRE : OBJECTIF ZÉRO DEJECTION CANINE ABANDONNÉE !



CHRISTIAN COULOUMY,
adjoint au maire délégué
à l'environnement et à la
biodiversité :

« Il faut dire « Stop » aux déjections canines en ville en faisant appel au sens du civisme et des responsabilités des propriétaires de chiens. Chaque jour, les agents de la ville d'Embrun nettoient nos rues et parcs pour que nous puissions en profiter au mieux. En complément des balayuses de voirie, des agents effectuent chaque jour entre 7 et 10 km à pied pour ramasser plusieurs kilos de déjections canines et détritiques en tout genre. Respectons leur travail et ne leur en imposons pas davantage. »

Pour limiter la divagation des chiens, un arrêté municipal qui régleme leur présence en centre-ville et au plan d'eau a été pris le 25 mai 2021. Il est important de retenir que les chiens doivent être tenus en laisse au plan d'eau d'Embrun et en centre-ville, et que les baignades et l'accès aux plages du plan d'eau sont interdits aux chiens.

S'INFORMER SUR LA VILLE D'EMBRUN À L'ÈRE DU DIGITAL !



CHANTAL EYMEOD,
Maire d'Embrun :

« Je m'étais engagée à améliorer la communication numérique de la commune avec pour objectif de favoriser l'interaction et la proximité avec les Embrunaises et les Embrunais. Ces outils numériques permettent de créer des nouvelles relations de proximité avec les habitants. Chacune et chacun doit s'approprier le nouveau site internet de la commune et la toute nouvelle application mobile « Embrun » ».

Le nouveau site internet et sa déclinaison en une nouvelle application mobile sont modernes, fonctionnels, et ergonomiques. Ils gagnent en lisibilité et facilitent l'accès à l'information pour tous les citoyens. L'application mobile téléchargeable dans les Stores est facile de prise en main, utile et pratique pour tous ! Elle permet aux citoyens de signaler à la mairie les dysfonctionnements qu'ils constatent sur la commune. Ces outils numériques permettent de gagner en proximité avec les citoyens, de centraliser les informations, de répondre aux besoins des citoyens d'accéder rapidement à l'information, de donner la possibilité de s'exprimer grâce à des outils de démocratie participative, de promouvoir les services publics et valoriser nos offres touristiques et culturelles.

UN SITE INTERNET REPENSAÉ POUR VOUS

Riche en informations et régulièrement mis à jour, le nouveau site internet de la ville, plus moderne, ergonomique et intuitif, est orienté vers vous en tant qu'utilisateur, pour répondre aux informations dont vous avez besoin. Il permet d'accéder rapidement aux actualités, à l'agenda, aux informations sur les services publics, la vie communale, les démarches administratives, les activités, le patrimoine, l'urbanisme, les projets, etc.

› www.ville-embrun.fr



ACTUALITÉS **SIGNALEMENT**

MÉTÉO **AGENDA**

Découvrez l'application citoyenne de la Ville d'Embrun !

Vivez pleinement au cœur de la Ville d'Embrun en accédant facilement aux **actus**, à la **météo**, aux **infos utiles** de la commune.

Avec la fonction «**Signalement**», devenir un citoyen engagé est accessible à tous. Où que vous soyez **gardez le contact avec votre mairie** !

BANQUE des TERRITOIRES
Généraliste - Crédit - Services

VILLE d'EMBRUN

Google play App Store

Téléchargez gratuitement l'application

LA VILLE D'EMBRUN LANCE UNE APPLICATION MOBILE SIMPLE, UTILE ET PRATIQUE POUR TOUS.

Cet outil digital permet de suivre facilement et rapidement toutes les actualités et les informations pratiques dont vous avez besoin, où que vous soyez. L'application facilite aussi les échanges entre vous et la commune. L'application mobile « Embrun » est téléchargeable gratuitement sur Apple Store (iPhone) et Google Play (Android). Les fonctionnalités développées actuellement pour l'application d'Embrun : Actualités ; Agenda ; Présentation de la commune ; Signalements et suggestions ; Numéros d'urgences, démarches ; Guide pratique - Les informations pratiques pour bien vivre à Embrun : transports, services publics, jeunesse, collecte des déchets, sports et loisirs, patrimoine, santé, urbanisme, vie associative, commerces ; Pôle Emploi : Affichage des offres d'emploi disponibles sur Embrun et à 20 kms autour (distance paramétrable) - Récupération des données via Pole-Emploi.fr ; Sondages - Parce que votre avis compte beaucoup pour nous et afin qu'ensemble, on puisse contribuer à l'amélioration de la commune, nous vous donnons la possibilité de donner votre avis en répondant à des questionnaires ; Alerte notifications - Les utilisateurs de l'application seront directement alertés sur leur smartphone sans avoir à ouvrir l'application ; Réseaux sociaux - Suivez les publications du facebook et d'instagram de la ville même sans compte ! Météo



Téléchargez gratuitement
l'application !



LA PÊCHE ENCORE ET TOUJOURS !



BERNARD FANTI,
conseiller municipal
délégué, président de la
Fédération départementale
de pêche des Hautes-Alpes :

« Adolescent, cette passion pour la pêche et nos rivières m'a été transmise par mon père. J'ai été élu président de l'Association de Pêche d'Embrun «La Gaule Embrunaise» en 1987, et j'ai eu cette responsabilité, et ce plaisir, pendant près de 30 années. J'en suis aujourd'hui toujours le vice-président. Élu au Conseil d'Administration de la Fédération des Hautes Alpes pour la Pêche et la Protection du milieu aquatique également en 1987, j'assume la responsabilité de Président depuis plus de 15 ans. Ce qui me motive toujours, et encore, c'est bien sûr l'organisation, la gestion halieutique dans notre beau département, mais aussi la préservation, la protection, la défense de nos rivières, de nos torrents, de nos lacs... Des milliers de pêcheurs de tous âges et de toutes origines sociales pratiquent leur loisir dans notre département. Une immense majorité d'entre eux ont une véritable sensibilité environnementale, ils aiment leur loisir, leurs rivières et sont des militants actifs dans leur préservation, leur protection... Voilà le sens profond de ma motivation ! »

LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DE PÊCHE ET DE PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

Elle regroupe 22 Associations dans les Hautes-Alpes, qui exercent un rôle important dans la préservation du milieu aquatique et la gestion et protection des espèces piscicoles. Les pêcheurs sont garants du fragile équilibre entre la gestion du peuplement piscicole et la préservation du milieu. Aidée par la richesse du patrimoine piscicole haut alpin, la Fédération de pêche et ses associations jouent ainsi un rôle essentiel dans l'engagement pour le développement durable, la biodiversité et la continuité écologique. De nombreuses actions de réhabilitation des cours d'eau sont menées par les représentants des pêcheurs dans le cadre des contrats de rivière.

EN CHIFFRE

- › 22 associations de pêche et de protection des milieux aquatiques
- › 1 association de pêcheurs amateurs aux engins "Treuil et Tangon" pour la pêche à la traîne
- › 10 000 cartes annuelles haut-alpines et 7 000 cartes temporaires délivrées.
- › 3500 cartes annuelles à des jeunes de moins de 18 ans.

EMBRUN, BIEN CLASSÉ DANS LE PALMARÈS DES VILLES CYCLABLES DE FRANCE



WIEBKE SILVE,
adjointe en charge des
mobilités douces :



« La politique de développement du vélo et de sécurisation des voies de circulation, de la ville d'Embrun a été reconnue dans ce palmarès national. Depuis l'été 2021, Embrun a mis en place des modifications importantes dans certains quartiers, comme la création et la mise en place d'un itinéraire sécurisé cyclable entre le centre-ville et le plan d'eau, la signalisation de voies partagées sur le Boulevard Pasteur pour améliorer la cohabitation entre voitures, vélos et piétons. On a vu aussi un nouveau marquage au sol et des panneaux signalétiques mis en place, pour appeler les automobilistes à la vigilance et à se déporter à distance suffisante en cas de cyclistes. Cette politique de sécurisation des cyclistes se poursuivra pour inciter à l'usage de ce mode doux de déplacement. »

PLEINS FEUX SUR LES ATELIERS DU CCAS



ZOÏA DEPEILLE,
adjointe en charge des affaires
sociales et vice-présidente
du C.C.A.S. :

« Notre priorité : Permettre aux personnes âgées d'être autonomes le plus longtemps possible, et tout mettre en œuvre pour faciliter le maintien à domicile des personnes âgées. Pour cela, le CCAS met en place des actions de prévention pour les personnes de plus de 60 ans et pour les personnes en situation de handicap... »

Portés par une efficace collaboration mise en place avec différents partenaires pour créer du lien social, les ateliers offrent de multiples activités qui enrichissent les participants. Proposés quatre jours par semaine toute l'année en dehors des périodes de vacances scolaires, ils favorisent les rencontres entre les générations. Ils se déroulent principalement dans les salles de la Manutention, en extérieur et dans les locaux communaux.

L'objectif est de réunir les personnes qui désirent faire des rencontres, participer à des ateliers et rompre l'isolement !



LES DIFFÉRENTES THÉMATIQUES DES ATELIERS DU CCAS :

- › Les ateliers intergénérationnels en coopération avec la crèche, l'accueil de loisirs et l'espace jeune.
- › Les ateliers « sportifs » en partenariat avec le service scolaire de la commune d'Embrun : atelier marche-forme et gym chaise tous les mardis matins.
- › Le loisir, le partage, les jeux de société à raison d'un atelier par mois. Un agent va chercher les bénéficiaires à leur domicile, en minibus, pour leur permettre de participer à cet atelier
- › Les ateliers culturels en partenariat avec le service culture et la bibliothèque de la commune d'Embrun
- › Un atelier « Bien vieillir en scène » porté par la communauté de communes de Serre-Ponçon autour du projet Terres Monviso-Uncl : Bien vieillir
- › Les ateliers « Bien vieillir » en partenariat avec les caisses de retraites avec 8 thématiques différentes.

LES 12/17 ANS AU CŒUR DES ANIMATIONS



Les jeunes de 12 à 17 ans évoluent entre la préadolescence, l'adolescence et l'âge adulte. Les animations permettent aux jeunes de s'épanouir positivement en valorisant leurs aptitudes. La Salle des jeunes, espace d'animation dédié, prolonge ce que la ville propose aux 3/12 ans. Les adolescents et leurs parents y trouvent des activités programmées, et un relais qui permet l'accompagnement personnel des jeunes, à l'écoute de leurs besoins et de leurs projets. Toutes les activités sont gratuites pour les jeunes. L'inscription est obligatoire uniquement pour les activités avec prestataire extérieur, car le nombre de places est limité.

PLUS D'INFORMATIONS

- › **CCAS de la Ville d'Embrun** : Espace Delaroché - BP 97 05208 Embrun Cedex
Tél 04 92 43 24 86. Ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
- › **Contact de la coordinatrice du pôle d'aide à la personne** : 04 92 43 77 32
Tous les après-midis, uniquement par téléphone ou sur rdv de 13h30 à 16h30



CES ATELIERS SONT GRATUITS :

inscription obligatoire auprès de Sandrine GARCIN : 04 92 43 77 31
ou sandrine.garcin.ccas@ville-embrun.fr.
Certaines activités nécessitent de fournir un certificat médical.



EMBRUN : LE SENS DE LA FÊTE

Cette année 2022 devrait signer le grand retour de la plupart des événements festifs, sportifs et culturels pour la ville d'Embrun. Ils jouent un rôle essentiel pour le dynamisme de notre territoire et la contribution au « bien vivre ensemble ! ».

Focus sur deux grands événements qui reviennent en 2022

LA 8^{ÈME} ÉDITION DE L'OUTDOOR MIX DU 3 AU 6 JUIN

L'association We Are Hautes Alpes (WE05), qui réunit depuis 2012 des amoureux du territoire haut alpin souhaitant promouvoir le département à travers le monde, a créé l'Outdoormix Festival en 2013. C'est avec grand plaisir qu'ils placent leur millésime 2022 sous le signe d'Amaterasu, Déesse du soleil au pays du soleil levant. Un thème japonais choisi comme symbole fort selon les organisateurs : « Après Ganesh en 2019 que nous placions sur l'affiche pour nous souhaiter la prospérité à l'issue de deux années compliquées, nous nous tournons dorénavant vers Amaterasu pour nous souhaiter le seul paramètre indispensable aujourd'hui à notre succès : le soleil. Le soleil, c'est aussi le retour à la vie dehors, c'est la promesse des retrouvailles que nous travaillons depuis deux ans de pause covid". Alors, préparez-vous, car nous vous promettons une édition haute en couleurs et en surprises ! »

Informations et billetterie sur
www.outdoormixfestival.com

COME-BACK POUR LE TRAD'IN FESTIVAL DU 7 AU 9 JUILLET

L'association Kaya, organisatrice du Trad'in Festival a annoncé la bonne nouvelle. Après deux ans sans événement, ce festival si apprécié reprend toute sa place à Embrun avec une nouvelle édition astucieusement dénommée Come-back. En 2022, c'est un vrai retour aux origines avec une organisation qui reprend le concept de ses premières années et se replace au bord du Roc, au cœur de la ville d'Embrun. Un millésime sous le signe de la convivialité, de la proximité et de l'humain. Vous pourrez applaudir La Rue Ketanou, Deluxe ou encore Hilightribe.

- › Jeudi 7 juillet : El Maout et La Rue Ketanou.
- › Vendredi 8 juillet : Grayssoker, Deluxe et DJ Click.
- › Samedi 9 juillet : Raoul Petite, Hilightribe, DJ Click.

Informations et billetterie sur tradinfestival.com



AUDREY CEARD,
conseillère Municipale,
vice-présidente de l'Office
de Tourisme de
l'Embrunais Serre-Ponçon :

« Les événements jouent un rôle économique prépondérant et ce particulièrement en avant et arrière-saison. Cette année, 90% des grands événements de l'Embrunais seront programmés en dehors du cœur de la saison estivale. Ils bénéficient à nos hébergements touristiques, nos commerces, nos restaurants, et font partie de l'équilibre nécessaire en support de notre activité touristique. Une mention particulière envers l'ensemble des organisateurs bénévoles qui s'appliquent à rendre l'événementiel plus vertueux en valorisant l'écoresponsabilité, nous pouvons clairement constater une évolution des mentalités qui collent à 200% à notre identité Embrunaise. Malgré le contexte international, le printemps et l'été s'annoncent bien, nous souhaitons que chaque Embrunais et Embrunaise puisse en bénéficier pleinement ! »



Suivez les actualités sur l'application d'Embrun à télécharger gratuitement sur googleplay et apple store !

RETROUVEZ NOTRE COMMUNE SUR LES RESEAUX SOCIAUX



« EMBRUN MA VILLE »

SUIVEZ LES ACTUALITÉS, LES INFORMATIONS PRATIQUES ET LUDIQUES DU TERRITOIRE.

› N'hésitez pas à commenter, partager et poser vos questions.



« EMBRUNMAVILLE »

RECEVEZ DE MAGNIFIQUES PHOTOS INSPIRANTES D'EMBRUN.

PUBLIEZ VOS PLUS BEAUX CLICHÉS AVEC LE HASHTAG #EMBRUNMAVILLE



NAISSANCES

		NAISSANCE
JOURDAIN	Jeanne	23/11/2021
BLANC	Romane	03/12/2021
BARONNA	Ysäna	08/12/2021
JOLY CLEMENT	Kyllian	04/12/2021
PERALES BISIAUX	Mila	01/12/2021
HESTIN	Emy	11/12/2021
GUIRAUD	Malo	11/12/2021
CHAURAND	Nans	27/12/2021
SAINT-GERMAIN	Julien	29/12/2021
CASTILLO GUIRAUD	Esteban	10/01/2022
PIERRE-BES	Malo	19/01/2022
VICENS PAPILLON	Céleste	22/01/2022
LEY COLLURA	Lewis	08/02/2022
MENONI	Ezio	09/02/2022
TRUCHET	Antonin	19/02/2022
GRAZIOSI	Giovanni	18/02/2022
AYRAL	Mathis	16/02/2022
MOUROUX	Swan	05/03/2022
MAALAOUI	Iyed	04/03/2022
BROCHIER	Saskiel	04/03/2022
MUNOZ	Maylone	15/03/2022
TIRANNO	Giulia	22/03/2022

DÉCÈS

		NAISSANCE	DÉCÈS
LE RABO	Roger	04/03/1959	08/11/2021
LOMBARD	Andréa	21/06/1924	12/11/2021
ROGER	Claude	26/03/1942	05/11/2021
CHELY	Christian	08/03/2021	14/11/2021
MIEGGE	Roger	25/01/1945	17/11/2021
AVERSENQ	Denise	12/03/1935	19/11/2021
BERTRAND	Léon	13/11/1915	20/11/2021
PROSPER	Didier	12/04/1950	21/11/2021
BUCCI	Bruno	15/05/1928	24/11/2021
BAHOU	Jeanine	01/11/1928	27/11/2021
TRIMAILLE	Jean	17/07/1931	29/11/2021
COMBOT	Jean-Claude	05/06/1935	25/11/2021
BORRELY	Claudette	27/07/1942	29/11/2021
THIBAUX	Suzanne	12/12/1929	10/12/2021
STAFYNIK	Simon	21/08/1951	12/12/2021
CASCHERA	Maria	19/07/1940	05/12/2021
ARGAUD	Christian	31/10/1950	05/12/2021
GROS	Mireille	05/01/1932	13/12/2021
ROSSI	Elvire	21/07/1935	19/12/2021
BOURGOGNE	Odette	04/12/1927	19/12/2021
BERTOLINO	Marguerite	25/01/1926	20/12/2021
PEYRON	Louis	07/08/1934	26/12/2021
VALERO	Serge	12/10/1953	30/12/2021
LE BRETON	Claude	13/12/1933	01/01/2022
SCARAFAGIO	Paul	24/04/1921	07/01/2022
SPALETTA	Georges	06/10/1929	07/01/2022
CHESNAUD	Eliane	17/05/1936	15/01/2022
CADDEO	Jean-Baptiste	12/06/1935	21/01/2022
ARNOUX	Christian	06/02/1953	22/01/2022
ORGÉAS	Edmond	23/10/1934	22/01/2022
CAMPAGNINI	Colette	19/11/1947	17/01/2022
MORANDIN	Joseph	13/02/1938	29/01/2022
FACHE	Anaïs	17/12/1925	29/01/2022
LEBLOND	Séverine	05/12/1980	21/01/2022
BRUNET	Evelyne	16/08/1941	10/02/2022
BERNARD	Bernard	28/07/1938	13/02/2022
OLLIVIER	Marcelle	23/05/1930	10/02/2022
PRUD'HOMME	Pierre	07/03/1926	24/02/2022
VERCOUTRE	Michel	17/03/1965	22/02/2022
ROTH	Alice	29/12/1928	01/03/2022
FAURE	Louis	17/03/1935	02/03/2022
CHACHAT	Claude	19/07/1937	07/03/2022
MATHIEU	Colette	15/03/1943	03/03/2022
GIRARD	Chantal	04/09/1945	12/03/2022
BOICHUT	Omer	09/09/1935	16/03/2022
CHIESA	Cristina	11/05/1927	18/03/2022
DUTÉRIEZ	Jean-Claude	06/11/1945	19/03/2022
POZET	Antoinette	12/11/1927	25/03/2022
STEVENS	Rolande	11/10/1933	27/03/2022
MANUEL	Suzanne	11/10/1931	31/03/2022

EMBRUN PRATIQUE



MAIRIE :
PLACE BARTHELON - BP 97
05208 EMBRUN CEDEX
www.ville-embrun.fr

• **Accueil, état civil, affaires générales :**
Tél : 04 92 44 66 00

Accueil du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 - Passeports, cartes d'identité et concessions cimetière. SUR RENDEZ-VOUS.

• **Secrétariat du Maire : Tél : 04 92 44 66 25**

• **Vie Scolaire : Tél : 04 92 44 15 15**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 16h30
La Manutention

• **Service des Sports : Tél : 04 92 44 66 09**

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

• **Centre Communal d'Action Sociale : Tél : 04 92 43 24 86**

Espace Delaroché La manutention.

Ouvert le matin de 8h30 à 12h du lundi au vendredi

• **Accueil Solidarité sur rendez-vous**

• **Pôle de l'aide à la personne : Tél : 04 92 43 77 32**

Télé assistance, aides à domicile, portage des repas.

Ouvert le matin du lundi au vendredi

• **Maison de la Petite Enfance : Tél : 04 92 43 00 44**

Multi-accueil collectif de 3 mois à 4 ans : de 7h30 à 18h30.

• **Centre de Loisirs : Tél : 04 92 43 14 97**

Enfants de 3 à 12 ans : mercredis, vacances scolaires et récréation après l'école

• **Salle des Jeunes : Tél : 04 92 43 24 86**

ou **06 88 78 71 26**

Pour les 13-17 ans. Antenne, Maison Des adolescents (MDA) de l'Embrunais Savinois

• **Bibliothèque Municipale : Tél : 04 92 43 35 97**

Lundi, jeudi et vendredi de 15h à 18h - Mercredi de 9h à 12h et de 15h à 18h - Samedi de 9h à 12h.

Le mardi est réservé à la vie scolaire

• **École municipale de musique et de danse :**

Tél : 04 92 43 37 19

• **Centre Technique Municipal CTM :**

Tél : 04 92 43 06 02 - Entraigues

• **Police municipale : Tél : 04 92 43 43 49**

• **Marchés :** Mercredi et samedi matin. Place Barthelon.

• **Office du Tourisme Intercommunal :**

Tél : 04 92 43 72 72

• **Plateforme d'Initiative Locale : Tél : 04 92 22 33 00**

(sur rendez-vous)

• **Déchetterie de Pralong : Tél : 04 92 43 47 93**

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 15h à 18h

Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Dimanche de 9h à 12h

• **Ressourcerie Tél. : 04 92 43 76 27**

Mercredi et vendredi de 14h à 17h - Samedi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h

• **Ramassage des encombrants : Tél : 04 92 43 06 02**

Tous les derniers jeudis du mois : s'adresser au CTM

• **Collecte des déchets verts :** planning en Mairie d'embrun ou www.ville-embrun.fr

A LA CROIX ROUGE FRANÇAISE UNITÉ LOCALE D'EMBRUN

Mireille Serres est dans son second mandat de Présidente de la Croix Rouge Française – Unité locale d'Embrun- Guillestre :

« Nous intervenons sur un large secteur qui s'étend du Queyras à Savines-Le Lac, avec une petite vingtaine de bénévoles du social sur l'ensemble de ce territoire, auxquels s'ajoutent ponctuellement d'autres volontaires pour les collectes alimentaires ou autres opérations d'un jour. Parmi nos actions régulières, une permanence tous les jeudis pour l'aide alimentaire, en soutien aux personnes qui en font la demande. Nos actions sont conduites dans le cadre global de la Croix Rouge Française, avec une forte implication avec les acteurs locaux, au premier chef la ville d'Embrun et son CCAS. Nous mutualisons nos actions avec les assistantes sociales du CCAS de la ville d'Embrun. Notre action est de ce fait principalement soutenue par la subvention de la ville d'Embrun et par d'autres collectivités locales du territoire. Aujourd'hui, nous constatons une forte progression de demandes d'interventions émanant des jeunes, que ce soit des jeunes sans emploi ou des jeunes couples, en particulier au niveau de l'aide alimentaire et de l'assistance au paiement du loyer. La Croix Rouge Française – Unité locale d'Embrun - Guillestre est propriétaire du local Vesti Boutique, Place Dongois à Embrun, et par ailleurs la ville d'Embrun nous met à disposition un local pour garer notre ambulance et notre remorque. Cette ambulance intervient à la demande de la préfecture pour telle ou telle opération de terrain, mais aussi pour la présence avec les 15 secouristes bénévoles en encadrement préventif des manifestations sportives et culturelles du territoire. Vesti Boutique est alimenté par le don de vêtements en très bon état, mis en vente dans ce local les mercredis et samedis matins, ce qui nous octroie des ressources complémentaires, réinvesties dans nos actions. Par ailleurs, ces vêtements peuvent être offerts aux personnes pour qui cela est nécessaire. Nous réalisons aussi des animations dans les EHPAD, et assurons ponctuellement l'encadrement des Travaux d'Intérêt Général de jeunes assujettis à ces obligations.

Informations : Mireille Serres : 06 47 65 56 26 / ul.embrun@croix-rouge.fr

A LA MAJORITÉ MUNICIPALE

JEAN-CLAUDE DOU, CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE, PRÉSIDENT DU SYEP EMBRUNAIS-SAVINOIS:

La transition énergétique est notre engagement, notamment en matière d'éclairage public qui représente 1701 points lumineux et 75 réseaux. Avec le syndicat d'éclairage public que je préside, nous avons audité l'ensemble de ces réseaux en termes d'efficacité énergétique et aussi de sécurité. Il en est ressorti un certain nombre d'objectifs dont la mise en sécurité de ces réseaux ainsi que la rénovation énergétique de ces équipements. Ecologie, économie d'énergie, respect de l'environnement, réchauffement climatique, biodiversité, pollution lumineuse, et gestion économe des finances de la commune, sont les raisons qui nous ont poussés à aller plus loin. C'est ainsi que nous avons programmé la mise en place progressive de l'extinction nocturne de certaines zones de la commune. Bien entendu, le choix de ces hameaux et quartiers s'est fait en concertation avec les habitants. Aujourd'hui, la deuxième tranche d'extinction nocturne est achevée. Une, voire deux tranches seront encore nécessaires pour avoir une véritable cohérence sur notre intervention. Aujourd'hui, l'extinction progressive a été mise en place sur une vingtaine de quartiers qui bénéficient donc de cette paix nocturne de minuit à 5h du matin. Sur la promenade du plan d'eau, du 15 septembre au 15 mai, l'extinction se fait à partir de 22h, l'été c'est à partir de 2h du matin. La raison de ce choix d'extinction nocturne est triple. D'abord une évidente raison économique, et ce choix est aujourd'hui renforcé avec l'explosion des tarifs de l'électricité. Le deuxième point est écologique. Nous avons le devoir d'être extrêmement attentifs à toutes les nuisances que nous pouvons créer sur la biodiversité. Le troisième objectif est de ne pas perturber le cycle naturel du sommeil. Il est à noter que sur les axes de circulation les plus importants, l'éclairage reste allumé toute la nuit pour la sécurité. Parallèlement, nous continuons la rénovation de l'éclairage public pour sécuriser le réseau et le mettre aux normes actuelles, c'est-à-dire que l'on remplace notamment les boules fluo (qui éclairent trop vers le ciel) par des lampes tournées vers le sol. Nous avons un programme conséquent pour plusieurs années. A Embrun, avec la tranche actuelle d'investissement en attente de financement, c'est près de 50% du réseau d'éclairage public qui aura été modernisé et sécurisé. Une signalétique appropriée est apposée à l'entrée de toutes les voies qui sont éteintes et aux deux entrées principales de la ville.

Avec Chantal EYMEUD, Marc AUDIER, Christian PARISSON, Zoïa DEPEILLE, Franck BERNARD-BRUNEL, Jehanne MARROU, Christian COULOUMY, Audrey CEARD, Wiebke SILVE, Alexandre DIDIER, Ouria BLANCHET, Denis GRAS, Christian GUENEAU, Valérie BARTHELON, Vincent ESMIEU, Barbara GASQUET, Patrice RENOUF, Pierrick ROMAN, Claire SARDY, Annick BOUSSIERE, Bernard FANTI, Nathalie BERNARD

A L'OPPOSITION MUNICIPALE

« PARTAGEONS L'AVENIR D'EMBRUN »

A l'occasion de cette période d'élections au niveau national, nous observons une recomposition du paysage politique sur des bases qui ne sont pas sans risque pour la démocratie.

A notre niveau local, nous nous exprimons régulièrement sur la concertation parce que nous pensons que c'est un moyen de maintenir de la connexion entre les citoyens et les instances démocratiques de prise de décision.

Nous avons le sujet « petites villes de demain ». Deux chargés de mission ont été recrutés pour faire émerger des propositions d'actions d'avenir sur le centre-ville et la communauté de communes. Au-delà de la manne financière, il faut aussi profiter de cette possibilité pour organiser des échanges sur des sujets qui engagent l'avenir de la ville et du territoire.

Nous sommes en attentes de ces concertations promises, peut-on espérer en 2022 ?

Marie-Claude RYCKEBUSH LOZZA,

Robert PELLISSIER, Jean-Louis RIFFAUD

« ENSEMBLE À EMBRUN »

Trois nouveaux conseillers ont tout récemment rejoint le conseil municipal.

Emilie SCRIBOT habite Embrun depuis 2011 et travaille dans le tourisme et l'aménagement du territoire. Elle a fait le choix de s'impliquer dans la vie publique locale pour tenter d'apporter un point de vue supplémentaire avec une forte sensibilité pour les questions de résilience territoriale. Or l'échelle communale est bien le lieu cœur de l'action, et incarne l'action du cœur. **Olivier LEFRANÇOIS** habite Embrun depuis 10 ans, technicien de l'environnement au Parc national des Ecrins. Impliqué dans différentes structures locales et nationales, Il est convaincu que l'engagement local du maximum d'entre nous est l'un des maillons d'une transition sociale et environnementale devenue indispensable à ses yeux. Ainsi il souhaite s'investir en ce sens pour sa commune. **Jean-Paul THIBAUT** est propriétaire à Embrun depuis 2002. Principal de collège pendant 25 ans et adjoint au maire en Eure et Loir, chargé de la communication et des travaux pendant 13 ans. Il est aujourd'hui adhérent du Club Embrunais de la Retraite Sportive, du Système d'Echange Local et membre du bureau de la Pétanque Embrunaise.

**DU VENDREDI 20
AU DIMANCHE 22
MAI 2022**

Festival 11^{ème} édition
SCÈNES OUVERTES
EMBRUN
CENTRE-VILLE
DANSE

GRATUIT

**DANSES DU MONDE
DANSE CONTEMPORAINE
DANSES DE COUPLE
HIP-HOP / DANSES SPORTIVES**

**SPECTACLES
INITIATIONS
DÉMONSTRATIONS**



Organisation : Mairie d'Embrun en partenariat avec la Région SUD
Information : Office de Tourisme 04 92 43 72 70 - www.serreponcon-tourisme.com

